

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : 10 ans minimum

Délai d'accès à la formation : 21 jours

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participation : 2 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de compétences PSC

Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SAPEUR-POMPIER à jour de sa formation continue

Modalités d'évaluation : Participer à toutes les phases de la formation, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 documentation PSC
- 1 attestation de fin de formation
- 1 certificat de compétences (si validation)

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Loire Atlantique
12 rue Arago – BP 94303
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex
Tel : 02.40.37.78.18
E-mail : secourisme@udsp44.fr

N° Habilitation INRS :
1022997/2016/SST/01/O/CN et 1022995/2016/SST/02/O/CN
N° agrément FNSPF : 1101 P 75
SIRET : 381 786 961 000 15 - Code APE : 9499Z
Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région
des Pays de la Loire sous le numéro 52 44 04262 44

Objectifs

Acquérir les capacités nécessaires pour porter assistance bénévolement à une personne en situation de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs.

Déroulé pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Tarifs et inscriptions

Tarif (documentation inclus) :

65 € (individuel) - 60 € (Service civique) - 650 € (forfait groupe)
480 € (forfait Ets scolaire) - Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp44.fr



Retrouvez notre actualité sur  @udsploireatlantique
et sur www.udsp44.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis44.fr